



Didier LE GAC  
Député du Finistère  
3<sup>ème</sup> circonscription – Brest Rural  
didier.legac@assemblee-nationale.fr

M. le Président de la République française  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75800 Paris

Paris, le 16 juillet 2021

Monsieur le Président de la République,

Nous souhaitons par la présente, parlementaires de la majorité, réaffirmer tout notre soutien à la démarche initiée en novembre dernier par la ministre de la Mer visant à repositionner la France en leader européen du transport et des services maritimes : le Fontenoy du maritime. Quel symbole que de voir cette initiative portée par le ministère de la Mer, un ministère attendu par les Français depuis 40 ans !

Comme vous le savez, dans les années 1940, les États-Unis ont inventé des registres de libres immatriculations appelés « pavillons de complaisance ». Une quinzaine de pays les utilisent comme le Panama, le Liberia, Malte, Chypre, quelques îles des Antilles, ou encore les îles Marshall. Ces pavillons sont présents sur toutes les mers du monde, dans tous les ports du monde, dans tous les ports français.

Ce modèle n'est pas le nôtre. Toutefois, il est temps aujourd'hui de doter la France des outils nécessaire pour que nos marins, nos armateurs, nos banques et l'ensemble de notre écosystème maritime, puissent enfin lutter à armes égales face à cette concurrence internationale.

Après une crise qui aura modifié considérablement nos modes de vie, le gouvernement a enfin l'occasion de positionner durablement le pavillon national au rang qu'il mérite, d'affirmer son rôle de deuxième puissance maritime mondiale et traduire de façon concrète la stratégie maritime annoncée par vous-même, à Montpellier, le 3 décembre 2019.

En effet, pour nous parlementaires, le Fontenoy du maritime va de pair avec l'ambition maritime du gouvernement et de ce quinquennat. Parce que le Fontenoy, c'est la possibilité pour la France, de tendre encore davantage, comme ses voisins européens, vers la « décarbonation » du transport maritime. C'est la possibilité de faire de la France LA place identifiée du *shipping* à l'international.

Le Fontenoy c'est aussi construire les bases solides d'une solidarité qui se doit d'exister entre toutes les familles du maritime : les armateurs, les constructeurs, mais aussi les ports. C'est aussi la création d'emplois pérennes – l'une des grandes priorités de ce gouvernement - dans les territoires et dans les centres de décisions littoraux qui font notre fierté. Enfin, le Fontenoy c'est une réponse concrète au Brexit et une capacité à montrer que notre marine marchande sera plus performante que le modèle britannique.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi  
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS  
Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)

../..



../..

Des propositions ont émergé après plus de sept mois de consultations menées avec l'intégralité de la place maritime française et nous souhaitons faire part de celles qui ont particulièrement retenu notre attention.

Il est indispensable d'augmenter la capacité structurelle de financement des armements maritimes d'une part, en rendant enfin opérationnel le suramortissement vert, en adaptant le taux et la durée d'amortissement, en couplant les garanties BPI au crédit-bail, et en renforçant, d'autre part, la capacité de financement des banques françaises par la création d'un instrument de place de réduction du risque bancaire.

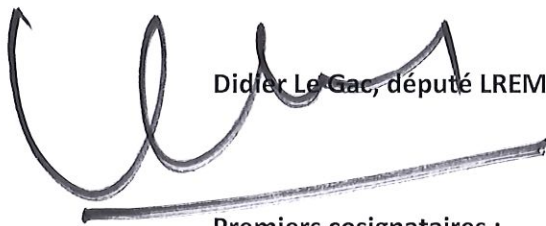
Par ailleurs, il nous faut pallier rapidement la pénurie de marins français qui rend impossible la croissance de notre flotte. Le budget de l'ENSM n'a pas évolué depuis 10 ans, la France a laissé tomber sa formation maritime. Sans compétence, il est illusoire de vouloir générer une croissance économique bleue ambitieuse.

Au-delà de la conquête, la préservation de nos savoir-faire les plus menacés est vitale. Ce que l'on appelle le « net wage » est une première pierre indispensable pour faire évoluer progressivement le modèle économique et social de nos armements.

A l'heure où l'Europe se cherche un leader maritime, nous sommes intimement convaincus que la mise en place de ces propositions d'action pourrait permettre de donner à la France les moyens de ses ambitions, pour prendre toute sa place dans l'économie du transport maritime mondial et y faire rayonner ses valeurs et son savoir-faire.

Monsieur le Président de la République, conscients de nos limites, mais surtout de nos forces, nous ne doutons pas que vous aurez à cœur de porter avec conviction cette politique de conquête et redonner ses lettres de noblesse à notre France maritime.

Recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.



Didier Le Gac, député LREM du Finistère

**Premiers cosignataires :**  
**Sophie Panonacle, député LREM de Gironde**

**Jimmy Pahun, député Modem et démocrates apparentés du Morbihan**

**Agnès Firmin Le Bodo, députée AGIR Ensemble de Seine-Maritime**

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi  
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS  
Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)



Didier LE GAC  
Député du Finistère  
3<sup>ème</sup> circonscription – Brest Rural  
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Et les 41 députés, sénateurs et députés européens dont les noms suivent :

**Lénaïck Adam** (Député LREM de Guyane)  
**Erwann Balanant** (Député Modem et démocrates apparentés du Finistère)  
**Françoise Ballet-Blu** (Députée LREM de la Vienne)  
**Eric Bothorel** (Député LREM des Côtes-d'Armor)  
**Bertrand Bouyx** (Député LREM du Calvados)  
**Bernard Buis** (Sénateur RDPI de la Drôme)  
**Carole Bureau-Bonnard** (Députée LREM de l'Oise)  
**Annie Chapelier** (Députée AGIR Ensemble de la Drôme)  
**Stéphane Claireaux** (Député LREM de Saint-Pierre-et-Miquelon)  
**Christine Cloarec – Le Nabour** (Députée LREM d'Ile-et-Vilaine)  
**Jean-Charles Colas-Roy** (Député LREM de l'Isère)  
**Yannick Haury** (Député LREM de Loire-Atlantique)  
**Nadège Havet** (Sénatrice RDPI du Finistère)  
**Antoine Herth** (Députée AGIR Ensemble du Bas-Rhin)  
**Jean-Michel Jacques** (Député LREM du Morbihan)  
**Bruno Joncour** (Député Modem et démocrates apparentés des Côtes-d'Armor)  
**Catherine Kamowski** (Députée LREM de l'Isère)  
**Pierre Karleskind** (Députée européen Renaissance-LREM)  
**Yannick Kerlogot** (Député LREM des Côtes-d'Armor)  
**Luc Lamirault** (Députée AGIR Ensemble de l'Eure-et-Loir)  
**Jean-Charles Larsonneur** (Député AGIR Ensemble du Finistère)  
**Gaël Le Bohec** (Député LREM d'Ile-et-Vilaine)  
**Sandrine Le Feur** (Députée LREM du Finistère)  
**Annaïg Le Meur** (Députée LREM du Finistère)  
**Nicole Le Peih** (Députée LREM du Morbihan)  
**Laurence Maillart-Méhaignerie** (Députée LREM d'Ile-et-Vilaine)  
**Jacques Marilossian** (Député LREM des Hauts-de-Seine)  
**Max Mathiasin** (Député Modem et démocrates apparentés de Guadeloupe)  
**Sereine Mauborgne** (Députée LREM du Var)  
**Graziella Melchior** (Députée LREM du Finistère)  
**Thani Mohamed Soilihi** (Sénateur RDPI de Mayotte)  
**Hervé Pellois** (Député LREM du Morbihan)  
**Maud Petit** (Députée Modem et démocrates apparentés du Val-de-Marne)  
**Jean-Pierre Pont** (Député LREM du Pas-de-Calais)  
**Teva Rohfritsch** (Sénateur RDPI de Polynésie française)  
**Gwendal Rouillard** (Député LREM du Morbihan)  
**Maina Sage** (Députée AGIR Ensemble de la Polynésie française)  
**Benoît Simian** (Député Libertés et Territoires de Gironde)  
**Liliana Tanguy** (Députée LREM du Finistère)  
**Frédérique Tuffnell** (Députée Modem et démocrates apparentés de Charente-Maritime)  
**Marie-Pierre Vedrenne** (Députée européen Renaissance-Modem)

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi  
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS  
Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)

